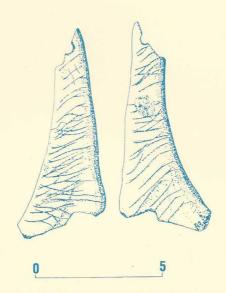
PREHISTOIRE QUERCINOISE



Nouvelles Etudes N°2 - 1995

Bulletin édité par l'Association "PREHISTOIRE QUERCINOISE"

avec le concours du Conseil Général du Lot

SOMMAIRE

	pages
Le mot du Président.	
- M. Allard, F. Juillard, Ph Alix	
Stratégies de fouilles et principaux résultats dans l'abri paléolithique des Peyrugues,	
à Orniac (Lot)	2
- A. Beyneix :	
Un vase du Bronze Final II/III de la Grotte des "Brasconies" à Blars -Lot	14
A Demain of M. Hambart	
- A. Beyneix et M. Humbert: L'âge du bronze dans la grotte de Casse-Bartas à Masquières (Lot-et-Garonne)	16
Dago da ofonzo dans la grotto do casso Dartas a masquelos (200 et casomo)	
- J. Clottes :	
Un galet gravé Badegoulien à Vers (Lot)	26
- C. Lemaire et M-R Séronie-Vivien :	
Une pendeloque gravée de la grotte de Roussignol (Reilhac, Lot) (Magdalénien Supérieu	r?)47
- G. Maynard:	52
Le dolmen de Candare II - Floirac (Lot).	33
- M-R Séronie-Vivien et C. Lemaire	
La céramique de la grotte de Soldengroule 1- Reilhac, Lot : nouvel indice d'un véritable	
bronze moyen en Quercy	61
- N. Valdeyron :	
Le Sauveterrien de la grotte des Escabasses - Thémines, Lot	65
- M-R Séronie-Vivien	
La recherche préhistorique en Quercy année 1993	72

UN GALET GRAVE BADEGOULIEN A VERS (LOT) *

Jean Clottes**, Jean-Pierre Giraud***, Christian Servelle****

Situation et conditions du site

L'abri du Cuzoul, à Vers (Lot), se trouve à une quinzaine de kilomètres à l'est de Cahors, dans la vallée du Lot, au bord de la route nationale 653 Cahors-Figeac. Il est situé au pied d'une falaise calcaire qui longe la rive droite du Lot. La rivière, en effet, n'est qu'à 27 m du fond de l'abri, en ligne droite. Il s'agissait donc d'un passage obligé pour les grands herbivores würmiens. Ces conditions étaient rendues encore plus favorables par l'exposition du site plein Sud, ainsi que par la présence, à moins de 50 m en aval, d'un passage commode qui permet de franchir sans danger l'obstacle de la falaise et d'accéder aisément au causse.

L'abri mesure 14 m de long. Sa largeur et sa hauteur sont inconnues, en raison des travaux routiers : la route, construite au siècle dernier, a sans doute écrêté certaines des couches supérieures, et a été bâtie en surélévation par rapport au talus d'origine, qui devait descendre jusqu'au Lot en pente douce (fig. 1). L'auvent, qui se prolongeait probablement sur plusieurs mètres, a été en majeure partie détruit. Le niveau actuel du Lot, susceptible d'ailleurs de grandes variations, est à environ 8 à 9 m du sommet des couches archéologiques les plus récentes.

Historique et méthodes

Au début de l'été 1982, des travaux furent effectués pour améliorer la visibilité sur cette route sinueuse et très fréquentée, coincée entre la rivière et les falaises. Celles-ci furent écornées et de forts remplissages de castine furent évacués. C'est ainsi que fut mis au jour le gisement préhistorique du Cuzoul, jusque-là masqué par une puissante coulée de castine.

Les couches, très visibles grâce à la présence de sols ocrés et d'une multitude de silex, attirèrent l'attention de plusieurs chercheurs locaux¹, qui nous signalèrent ce gisement en péril. Une fouille de sauvetage urgent eut lieu à l'automne de la même année, puis devant l'ampleur inattendue du site, des fouilles programmées furent organisées, dans le cadre des activités de la Direction des Antiquités Préhistoriques de Midi-Pyrénées, à raison de deux campagnes par an, à Pâques et en Octobre, en 1983 et 1984. Nos travaux devaient se poursuivre au même rythme en 1985 et se terminer en 1986.

^{*} Cet article a été publié sous le même titre en 1986 in Estudios en Homenaje al Dr. Antonio Beltran Martinez, Zaragoza, 1986, p. 61-84.

^{**} Jean Clottes, Conservateur Général du Patrimoine - 11, rue du Fourcat - 09000 Foix

^{***} J.P. Giraud - Service Régional de l'Archéologie - 16 avenue Condorcet - 97200 Fort-de-France- Martinique.

^{****}Ch. Servelle - Service Régional de l'Archéologie - 7, rue Chabanon - 31200 Toulouse

¹ MM. G. Maury, A. Turq, et M. l'abbé Terret, curé de Vers, que nous remercions bien vivement.

Les fouilles ont été menées selon les méthodes modernes habituelles, en planimétrie, c'est-àdire en dégageant des surfaces assez vastes pour repérer et fouiller commodément d'éventuelles structures, mais aussi et surtout en stratigraphie; le nombre et la faible épaisseur des niveaux archéologiques, nous ont imposé d'avoir constamment des coupes de référence à proximité, pour éviter des mélanges. De sorte qu'il ne nous a pas été possible de décaper chaque couche sur une grande superficie, mais que nos aires de fouille ont varié généralement entre 2 et 6 m².

Les vestiges ont été systématiquement relevés au 1/5ème par niveau. Le tamisage à l'eau a été fait sur place, au bord du Lot, avec deux tamis superposés, dont l'un à mailles de 1,2 mm. L'intégralité des vestiges mis au jour a pu être lavée, marquée et classée, soit sur place soit ultérieurement en laboratoire. Les plans sont assemblés et mis au net au fur et à mesure, entre chaque campagne de fouilles.

Tout au long de nos travaux, B. Kervazo (Centre National de Préhistoire) a procédé aux prélèvements sédimentologiques indispensables, et a ainsi vérifié sur le terrain nos observations stratigraphiques. Les échantillons recueillis par Mme F. Diot (CNP) pour l'étude palynologique se sont malheureusement révélés stériles. Mme Ch. Kervazo a entrepris l'étude des microtraces sur les silex. M. A. Turq, l'un des inventeurs du site, est chargé des recherches sur les provenances des matériaux. Ch. Servelle étudie les matériaux lithiques autres que le silex. La faune, abondante, sera confiée à Mme F. Delpech (Institut du Quaternaire de Bordeaux). Les déterminations radiocarbone, dont il est fait état ci-après, sont dues à Mme G. Delibrias, du Centre des Faibles Radioactivités de Gif-sur-Yvette (plusieurs autres analyses sont en cours).

Le Gisement

Lorsque nous avons commencé nos fouilles, un talus haut de moins de 1,50 m et long de 6 à 7 m semblait être tout ce qui restait du gisement. En fait, il ne s'agissait que des couches supérieures, tronquées sur l'avant par les travaux routiers, et qui n'avaient subsisté, sur une surface de plus en plus réduite pour les plus récentes, qu'au contact des parois. Par contre, les couches profondes étaient intactes sur toute l'étendue de l'abri, au moins à partir de la couche 13. Leur pendage était généralement assez faible, le plus souvent est-ouest, mais avec parfois des inversions, plus faiblement nord-sud, et, dans ce cas, il prenait davantage d'ampleur à 3 ou 4 m de la paroi, au sommet du talus.

La stratigraphie reconnue s'étage sur 3 m (fig. 3). Elle comprend 31 couches principales : sur un niveau stérile d'épaisseur inconnue reposent 2 couches solutréennes, puis 7 couches du Magdalénien 0, puis 21 couches du Magdalénien 1 ou Badegoulien. Ces couches sont elles-mêmes assez souvent subdivisées en sous-niveaux, soit en fonction de leur composition sédimentologique, soit des avatars de l'habitat (couches ocrées, foyers, sols). De sorte que nous avons actuellement 70 épisodes distincts, dont 57 niveaux archéologiques bien définis. Certaines couches, épaisses mais où aucune subdivision n'était possible (c. 11 et c. 13, par exemple), correspondent elles aussi, d'après divers indices, à plusieurs occupations. Cela signifie que l'abri du Cuzoul était un habitat temporaire, où les badegouliens, après les solutréens, sont revenus à de multiples reprises pendant plus de deux millénaires. Les analyses de faune permettront, nous l'espérons, de préciser la nature de leurs activités, qui pourraient être saisonnières.

Les divers épisodes de l'habitat sont marqués par des sols bien reconnaissables, par des effondrements de parois, et par des inondations du Lot, de sorte que les couches sont toutes des accumulations, en proportions variables, de sable et de castine de module plus ou moins gros. Certaines, assez pauvres, doivent trahir des phases d'abandon du site pour un temps, mais leur faible épaisseur et la multiplicité des occupations ont pour conséquence que toutes ont peu ou prou livré du mobilier.

La c. 30 est peu épaisse (1 à 4 cm), très noire. Il s'agit d'une couche d'habitat bien caractérisée, avec vestiges très nombreux, répandus autour d'un grand foyer en cuvette profonde avec gros galets (fig. 4). Très peu d'outils y ont été relevés, alors que les éclats abondent, ce qui dénote de toute évidence une zone de taille au voisinage de ce foyer. Plusieurs feuilles de laurier ont été mises au jour. Cette couche a été datée de 19 400 bp +/- 210, soit 17 450 bc (Gif - 6699).

La c. 29 n'est riche qu'à la base, au contact de la c. 30, et a livré des vestiges identiques. Dans sa partie supérieure, elle est pratiquement stérile, mis à part quelques esquilles et silex. Une aiguille à chas entière, 2 fragments d'aiguilles, une pointe à cran solutréenne intacte et la pointe d'une autre, y ont été découverts.

2) Le Magdalénien 0 ou Badegoulien initial (couches 28 à 22)

La c. 28 est quasiment stérile, comme si l'abri avait été délaissé pendant quelque temps après le passage des solutréens.

La c. 27 est une couche d'habitat avec foyers, os et silex, mais les vestiges ne sont pas très abondants, non plus que dans les couches 25 et 26, alors que les couches supérieures du Magdalénien 0 sont complexes et riches en vestiges : la c. 24 comprend 6 épisodes distincts, la c. 23 se subdivise elle aussi en 5 sous-niveaux, et la c. 22 en 4. La couche 23 tranche dans la stratigraphie parce qu'elle est très noire et extrêmement riche en vestiges. Elle se développe surtout vers le Sud, l'habitat s'éloignant alors des bords de la falaise. Cette couche a été datée de 18.300 bp +/- 200, soit 16.350 bc (Gif-6370).

Des foyers ont été mis en évidence dans la c. 26 et surtout dans la c. 24 [c. 24b, c; 24b' (2 foyers), c. 24b"]. Plusieurs poches charbonneuses (3 en 24b', 4 en 24b"') pourraient être des "cendriers".

La c. 26 est rouge ou brun-rougeâtre, avec de véritables nappes ocrées à son sommet (carré E2 et milieu E3). Si l'emploi de l'ocre est particulièrement marqué dans cette couche, on trouve également des plages ocrées dans les niveaux 22b" et 24b", ainsi que des traces d'ocre dans la c. 27.

Des cuvettes profondes de 5 à 8 m, souvent remplies de sable ou de castine stérile, ont été relevées dans les c. 23c, 24b, 24b". Nous nous sommes demandés s'il s'agissait de structures résultant d'activités humaines ou si elles ne seraient pas plutôt attribuables à des phénomènes naturels tels que des ravinements localisés ou la chute de grosses plaques calcaires morcelées sur place.

En revanche, à la base de la c. 22, dans le centre de l'abri, nous avons découvert 6 grosses pierres alignées plus ou moins parallèlement à la paroi en position stratigraphique identique. L'ensemble dessine une sorte d'arc-de-cercle et évoque un système de calage de poteaux adossés à la falaise.

Le mobilier lithique est sur éclats provenant de petits rognons de silex et très souvent corticaux. Les raclettes vraies sont absentes ou rarissimes. Le trait marquant de cet outillage est son caractère fruste : de très nombreux éclats portent des retouches apparemment anarchiques ; les pièces esquillées, les denticulés, les éclats à retouches mono ou bilatérales, dominent. Nous avons noté la présence de grandes plaques de schiste, utilisées pour un usage qui nous échappe, ainsi que celle de 2 fragments de feuilles de saule solutréennes (c. 24 et c. 27).

L'outillage osseux est majoritairement composé d'aiguilles (2 entières et 25 fragments, dont 10 pointes et 4 chas), de poinçons en os (7), de baguettes en bois de renne (10). Les sagaies sont rares (une seule entière à biseau simple, dans la c. 24, et 4 fragments). Le travail du bois de renne par double rainurage est absent, de même d'ailleurs que dans le reste de la stratigraphie. Parmi la parure, les dents percées abondent (22). Un seul coquillage marin a été découvert (c. 23).

3) Le Badegoulien typique (Magdalénien 1; couches 21 à 1) (fig. 5,6)

A partir de la couche 21, si la qualité du silex et le débitage sur éclats corticaux ne changent pas, en revanche les raclettes vraies (fig. 5) apparaissent en grande abondance. Le burin transversal

sur encoche est maintenant présent à plusieurs exemplaires, de même que son cousin le burin transversal sur troncature latérale. Les pièces esquillées, les denticulés, etc., persistent mais sont nettement surclassés par les raclettes. Les lamelles à dos existent, mais sous forme d'exemplaires très isolés. Lorsque les décomptes typologiques seront terminés, nous pourrons savoir s'il y a une évolution sur place de ce Badegoulien, puisque dès à présent 3 couches du Magdalénien 0 comptent plus de 100 outils (c. 22, 23, 24) et 12 couches du Magdalénien 1 (c. 3,5,6,11,13,15,16,17,18,19,20,21). Nous avons remarqué la présence de plusieurs pointes à cran de type dit périgordien, surtout vers la base du Magdalénien 1 (5 dans la couche 20, 1 dans la c. 19, 1 dans la c. 18, 1 dans la c. 17, 2 dans la c. 16), et celle d'un fragment de feuille de laurier solutréenne dans la c. 11.

Le mobilier osseux compte toujours de très nombreuses aiguilles à chas (8 entières et 111 fragments, dont 25 pointes et 28 chas), des dents percées (51), des sagaies, pour la plupart morcelées; celles qui sont entières sont souvent de petite taille, avec un biseau simple parfois strié ou quadrillé, ou avec une base mâchurée et rétrécie. Les poinçons (19) sont surtout nombreux à partir de la c. 15 et dans les niveaux profonds. Plusieurs coquillages marins ont été récoltés dans les c. 7,8,10,11 (fig. 6), 18,19,21. A noter deux petites perles à bélière en os dans les couches 12 et 13. L'art est rarissime et ne comprend que de courtes stries parallèles sur des os ou des baguettes.

Selon un processus bien connu, l'utilisation de l'abri a varié avec le temps. Les premiers occupants s'étaient surtout installés vers l'avant, au plus près de la rivière. Puis, au fur et à mesure que leurs déchets, joints aux lits de sable laissés par les inondations du Lot, et au cailloutis castineux dû à la gélifraction des parois, constituaient des couches qui exhaussaient le niveau du sol, leur centre d'activités s'est rapproché de la paroi.

Certaines parties de l'abri, selon les époques, ont été différemment utilisées. Ainsi, lors de l'épisode 6c', son extrémité occidentale a servi de véritable dépotoir, avec un lit pratiquement continu d'ossements et de fragments de bois de renne.

Selon les dates radiocarbones, l'occupation a pu durer de deux à deux millénaires et demi, puisque la c. 13 a été datée de 16.800 bp +/- 170, soit 14.850 bc (Gif-6371), et la c. 5 de 15.980 bp +/- 150, soit 14.030 bc (Gif-6638). La c. 3, dont le mobilier est absolument identique à celui de la c. 5, a donné une date trop basse (14.560 bp +/- 130, soit 12.610 bc, Gif-6372). Tous ces datages ont été effectués sur os.

Une cinquantaine de foyers ont été reconnus. On les retrouve dans la plupart des couches. Leurs dimensions sont très variables, de 0,50 m de diamètre à près de 2 m. Ils sont en majorité horizontaux, simples feux à même le sol, sans aménagements particuliers. Quelques uns sont en légère cuvette, mais ils ne sont pas bâtis, à l'exception d'un seul, rempli de galets (c. 19b). La plupart se trouvent dans le centre de l'abri ou dans sa partie ouest. A plusieurs reprises, du sable a été répandu à la surface des foyers.

Les couches ocrées sont également nombreuses : 14 des 51 épisodes (couches et sousniveaux), dont 40 archéologiques, du Magdalénien 1 de Vers, sont des couches rouges, plus ou moins fortement teintées par les épandages d'ocre. On trouve ces traces sur toute l'épaisseur de la stratigraphie, et il est probable qu'elles traduisent des activités spécialisées, telles que le traitement des peaux.

Cette stratigraphie est d'une importance exceptionnelle pour l'étude du Badegoulien², d'une part en raison de la succession stratigraphique du Solutréen final, du Magdalénien 0 et du Magdalénien 1, signalée à l'abri Fritsch dans l'Indre, à Laugerie-Haute Est en Dordogne, et, tout récemment, à Cassegros (Lot-et-Garonne)³, mais surtout par sa puissance et le nombre des couches

² Le terme de "Badegoulien" nous paraît préférable à celui de "Magdalénien initial" ou a fortiori "ancien", étant données les grandes différences, en particulier dans l'outillage lithique, qui existent entre cette civilisation et celles qui la suivent. Néanmois, par commodité, nous employerons également les différentes dénominations.

³ Cf. Etudes sur l'Abri Fritsch (Indre). XIXème suppl. à Gallia Préhistoire, 1984, Ed. du C.N.R.S. Paris, 1 vol., 129 p.; ainsi que Bordes, 1958; Le Tensorer, 1981).

d'habitat, bien constituées et riches, pour des civilisations encore imparfaitement connues, dont la genèse et le devenir prêtent à discussions.

Le Galet gravé de la couche 3b

La couche 3b a de 4 à 12 cm d'épaisseur. Elle n'existe qu'au contact de la paroi et se développe sur une bande d'environ 1 m de large et 7 m de long (fig. 7). Son remplissage est assez aéré, avec de grosses pierres calcaires aux angles légèrement émoussés, le plus souvent gélivées sur place. La matrice sableuse n'est pas compactée, avec des vides entre les cailloux. Un véritable pavage de galets, pour la plupart cassés et brûlés, se remarque surtout dans les carrés G2, G3 et F2. C'est dans ce dernier que fut découvert le galet gravé. Tout contre la paroi, sur 0,20 à 0,25 m de large, la castine est très fine et compacte.

Le galet reposait au milieu des autres éléments du pavage. Il s'agit d'un galet en calcaire compact, sublithographique, provenant des formations calcaires du Dogger ou du début du Malm du Quercy. Sa longueur et sa largeur maximales sont respectivement de 89 mm et de 65 mm. Son indice d'aplatissement atteint la valeur élevée de 513. Ses deux faces principales affectent la forme d'un quadrilatère.

Le recto, ou face A, porte la plupart des traits gravés ou identifiés comme tels au cours du relevé systématique (fig. 8). Cette face est imparfaitement plane, car faiblement bosselée. Une seule cupule, centimétrique et d'origine thermique (gel), l'affecte. Sa surface est lisse, quoique constellée de minuscules trous hémisphériques de quelques dixièmes de millimètre de diamètre. Ils sont imputables à l'action des lichens. Après son abandon par les hommes préhistoriques, le galet a dû séjourner un moment à la surface du sol, avant son enfouissement.

Le verso, ou face B, présente un relief beaucoup plus différencié que celui du recto. Sa surface initiale, d'origine fluviatile, n'existe plus qu'à proximité du bord droit, et ne représente plus qu'un quart de sa superficie totale. Par contre, près de trois quarts de cette face portent des traces indubitables de phénomènes thermiques anciens, antérieurs aux gravures. Ceci a entraîné un amincissement notable du galet. Les 5 cupules principales sont profondes de quelques millimètres et ont de 20 à 35 mm de diamètre. Les arêtes séparant les cupules sont fortement émoussées. A une phase de gélivation ont succédé des processus d'origine fluviatile.

Un seul enlèvement ancien, de peu d'ampleur, est visible sur la face gélivée. En outre, le galet porte trois enlèvements accidentels récents. La couleur naturelle de la surface patinée du galet va du brun très pâle au jaune très clair. La couleur primitive de la roche apparaît dans les enlèvements récents, où elle est nettement plus grise et plus sombre. Le contact prolongé avec des colorants (ocre) est attesté par les nombreuses plages brun-rouge conservées préférentiellement au fond des cupules du verso. Les encroûtements calcaires, très minces, n'occupent que des surfaces restreintes sur les deux faces.

Ainsi que nous l'avons déjà souligné, la plupart des traits se trouvent sur le recto du galet. La platitude de cette face n'est vraisemblablement pas étrangère au choix des badegouliens. Les traits se répartissent sur l'ensemble de la face A et sur le bord inférieur du galet. Les trois autres côtés en sont dépourvus. Les espaces vierges de tout tracé sont réduits en nombre et en étendue.

Parmi le lacis des traits, nous avons tenté d'identifier les éléments pouvant éventuellement appartenir à un ou plusieurs sujets organisés. Des sillons courbes, en petit nombre et localisés dans la partie haute gauche de cette face, dessinent la ligne du dos et l'arrière-train d'un animal qui pourrait être un bison. L'arrière-train est figure par deux traits concentriques. La bosse est indiquée par un trait convexe vers le haut. Ces tracés ont des caractéristiques communes : ils sont larges et profonds. La section de l'incision est en forme de berceau ou en forme de V. Ces traits, bien appuyés, se détachent de l'inextricable enchevêtrement de stries. Mis bout à bout, ils s'agencent selon une courbe présentant une double inflexion. La ligne du ventre est indiquée par une douzaine

de courtes et très fine stries parallèles, obliques et distantes de 1 mm l'une de l'autre. Quelques traits placés au bas de l'arrière-train de l'animal paraissent bien représenter un seul ou deux membres postérieurs. Quelques centimètres à droite de la ligne du ventre, deux sillons agencés en forme de V paraissent correspondre à l'un des membres antérieurs du bison (fig. 9).

Dans l'angle supérieur droit du galet, se trouve une zone particulièrement dense en tracés. Les traits, obliques par rapport au grand axe du galet et parallèles entre eux, ont près d'un demicentimètre de longueur et sont distants en moyenne de 2 mm. Situés en avant de la bosse, ces traits auraient pu représenter, dans l'esprit de l'artiste préhistorique, les poils du chignon de l'animal. Il est tentant de voir, dans les deux traits verticaux situés près du bord du galet, la représentation d'une corne de bison. Les autres traits qui leur sont associés présentent des caractéristiques différentes. Ils sont plus longs, ténus, et forment des faisceaux plus serrés. Ces traits paraissent bien indépendants du bison.

Deux autres ensembles de traits organisés existent de part et d'autre du membre antérieur de l'animal. Sur le bord inférieur du galet, les traits sont parallèles, fins, les uns très courts, d'autres longs, au contraire, d'un demi-centimètre. Les traits finement gravés devant le membre antérieur sont obliques. Leur longueur est remarquable. Nous sommes enclins à qualifier de "parasites" les traits situés au-dessus de la ligne du dos du bison. Leur direction est variable. Certains d'entre eux sont fins, d'autres larges de quelques dixièmes de millimètres.

Malgré des attributions empreintes d'incertitude, le déchiffrement des gravures que porte le recto a mis en évidence la figuration d'un bison tourné à droite. Cet animal, aux proportions équilibrées, est traité de deux manières différentes. Le contour de la silhouette est rendu par quelques sillons profondément incisés. Certains détails anatomiques, telles les parties de l'animal abondamment pourvues en poils, sont figurés par des traits courts et fins. Cependant, la signification d'un grand nombre de traits nous échappe. C'est le cas, par exemple, des grands tracés obliques incisés sur le corps de l'animal. Ils paraissent postérieurs au sillon de la ligne du dos. La corrosion de la surface du galet ne permet pas toujours d'établir l'antériorité d'un trait sur l'autre.

Au verso, les traits se répartissent sur l'ensemble de la surface, aussi bien sur la partie originelle du galet que sur la partie gélivée. Les tracés sont généralement fins, peu profonds. Ils sont parfois groupés, tels des faisceaux de stries courtes, parallèles et serrées. Nous n'avons pu y déceler la présence d'aucune représentation animale, ni de signe intentionnel.

En outre, les couches du Magdalénien I de Vers ont livré trois autres galets, dont la surface porte des stigmates d'une activité humaine et plus particulièrement des stries. Tous trois sont en calcaire à grain fin du Jurassique moyen ou du Jurassique supérieur. Il convient donc de vérifier si ces stries résultent d'une activité utilitaire ou artistique.

Le premier d'entre eux (fig. 10), trouvé dans la couche 13, provient d'une roche à débit plutôt isodiamétrique, la valeur de son indice d'aplanissement avoisinant 200. Sa forme générale est pyramidale. La face la plus étendue constitue la base du galet ; la position la plus stable de ce galet est d'ailleurs réalisée lorsqu'il repose sur cette base. Sa longueur maximum est de 80 mm, sa largeur de 44 mm et son épaisseur de 32,5 mm. Ses arêtes sont fortement émoussées. La surface naturelle est généralement lisse. On observe, sur une face, un élément figuré circulaire de 5 mm de diamètre : pisolithe ou débris algaires ? La teinte naturelle de la surface va du gris au gris clair. La diffusion de l'ocre dans les couches archéologiques a entraîné, surtout sur la face inférieure, l'apparition de plages roses à brun-rouge à la surface du galet. C'est cette même face qui porte les encroûtements calcaires les plus étendus.

A la surface du galet, on observe quatre catégories de traces produites par une activité humaine diversifiée : des plages polies, des stries, des cupules de choc ou de pression, des écailles. Des plages lisses, brillantes et plus sombres que la surface naturelle du galet paraissent résulter du frottement prolongé du galet avec un matériau souple ou dur et à grain fin qu'il est bien malaisé d'identifier. Ces plages sont localisées sur l'une des trois faces supérieures, à la base, ainsi que sur le bord latéral gauche. Un méplat provoqué par une abrasion est également visible à l'extrémité inférieure du galet.

Les stries n'existent que sur deux des trois faces supérieures du galet. Les cannelures transversales incisées au sommet de la pyramide sont courtes, larges et profondément inscrites dans la pierre. Dans la moitié inférieure du galet, quelques cannelures sont associées à de nombreuses stries fines et à des cupules de choc ou de pression.

Les stigmates de choc se répartissent de plusieurs manières différentes à la surface du galet. Des cupules de choc constituent des plages de quelques millimètres carrés à moins de 2 cm², la plupart du temps dans les parties les plus convexes du galet. Lorsque les chocs répétés étaient plus violents que de coutume, ou portés d'une manière tangentielle, il se détachait du galet une ou plusieurs écailles. Les plages piquetées et les écaillages sont les stigmates banals d'un percuteur. Par contre, les cupules de petite taille que l'on remarque sur le méplat de l'une des faces supérieures ont une autre origine. Moins profondément inscrites dans la pierre, elles montrent un contour quadrangulaire. Une multitude de stries se développe de part et d'autre de l'aire où ces marques sont groupées. Résultent-elles de la pression exercée à la surface du galet par l'extrémité d'un outil en silex agissant par percussion posée ou bien directement tenu à la main ? Les écrasements imprimés dans la pierre témoigneraient du rôle de compresseur joué par ce galet. Sa surface est constellée, par endroits, de marques de chocs à patine blanche dont il n'est pas toujours possible de déterminer la cause. L'hypothèse de l'origine naturelle de certaines d'entre elles ne peut être écartée.

Le second galet, trouvé dans la couche 15, est en calcaire sublithographique gris clair à jaune pâle à sa surface. Les encroûtements sont peu étendus. C'est un galet mince et plat ; son indice d'aplatissement dépasse la valeur 360. Il mesure 68,5 mm de longueur, 55,5 mm de large et 17 mm d'épaisseur maximum. Il est de forme ovalaire. Ses deux faces principales sont parfaitement planes. C'est un beau galet et cela n'est sans doute pas étranger au choix effectué par les hommes préhistoriques.

Les stigmates de l'activité humaine décelables à sa surface sont de plusieurs sortes. En premier lieu sont visibles, sur les deux faces et plus particulièrement sur la face inférieure, la plus convexe, des plages polies, très douces au toucher. Cependant, c'est aux deux extrémités que se trouvent les traces les plus remarquables. Une abrasion bifaciale a créé un double biseau. Les méplats sont couverts de stries obliques. L'arête créée par le frottement opéré sur les deux faces est oblique par rapport à l'axe du galet, vu de profil. Le biseau le plus étendu est inégalement réparti de part et d'autre de l'axe du galet. Il est déjeté et se poursuit même jusque dans la partie médiane de l'objet. L'usure prolongée du bord du galet, opérée selon une ou plusieurs directions, a entraîné la formation d'un seul ou plusieurs pans sur la même face. L'arête a été détériorée par un petit nombre d'enlèvements anciens.

Les deux faces principales portent sur leur moitié gauche des stries et des marques de chocs. Elles sont disposées d'une manière alterne, comme si l'artisan avait travaillé de la même façon sur chacune des faces simplement en retournant le galet dans sa main. Les stigmates ont toutefois une plus grande ampleur sur la face supérieure. Les stries sont groupées, pour la plupart, par faisceaux. Elles sont souvent parallèles au bord du galet, bien que, par endroits, elles se regroupent. Elles sont fines, courtes, mesurant moins de 1 cm. Elles sont interrompues par une plage de 1 cm² environ, constituée de minuscules cupules de choc ou de pression. De par leur allongement, ces cupules paraissent résulter de la pression exercée par une arête courte (arête de burin ?). L'association stries et cupules ne paraît pas fortuite. Elle existe d'ailleurs sur les deux faces du galet. Ces marques sont antérieures ou postérieures aux stries.

Généralement, dans les anciennes publications, ces outils n'ont été que brièvement décrits et, parfois, leur existence a seulement été signalée. Néanmoins, ils paraissent fréquemment représentés dans les séries lithiques relevant de la plupart des civilisations du Paléolithique supérieur. Ils ont été identifiés comme retouchoirs, molettes, compresseurs, affûtoirs... Ce galet a été utilisé au cours de deux activités de nature différente. Pour réaliser ces opérations, l'homme préhistorique s'est servi des deux parties distinctes du galet : les deux faces planes principales d'une part, et les bords naturels d'autre part. Les premières, portant des traces de choc ou de pression et les stries qui leur sont associées, ont vraisemblablement joué le rôle d'enclume ou de compresseur. Les plages lisses, par contre, sont les stigmates caractéristiques des molettes. Les arêtes vives situées aux deux

extrémités de l'objet doivent leur acuité au frottement prolongé appliqué au bord du galet à partir des deux faces principales, sur une matière minérale. Elles correspondent à une usure d'utilisation plutôt qu'à un aménagement préalable des bords. L'hypothèse la plus séduisante consiste à rechercher l'origine de ces stigmates dans le travail d'une molette employée à écraser finement une matière plus ou moins pulvérulente, de l'ocre par exemple. Ceci implique l'utilisation d'une meule dormante. L'expérimentation permettrait éventuellement de vérifier le bien-fondé de cette hypothèse.

Le dernier galet cité est un petit galet allongé, en calcaire gris-brun clair, plus sombre à sa surface. Il gisait dans la couche 5c. Il ne porte des encroûtements calcaires que sur sa face inférieure. Il est brisé anciennement. Cependant, l'outil est entier. C'est un galet mince d'une longueur de 45 mm, d'une largeur de 17 mm et d'une épaisseur maximale de 7,5 mm. La surface naturelle du galet est lisse et plane, bien que comportant quelques méplats. Il a été amputé de l'une de ses extrémités naturelles par percussion posée sur enclume. L'extrémité nouvellement créée a été aménagée par retouches. Le bord droit porte 2 enlèvements courts. Le bord gauche présente 4 enlèvements principaux obtenus par une retouche oblique. L'arête qui sépare la face inférieure du galet et la cassure transversale est fortement émoussée par frottement sur un peu plus d'1 cm de longueur. Des stries y sont visibles. Dans la moitié inférieure de la face supérieure du galet, des stries groupées en faisceaux sont finement gravées. Peu nombreuses, elles sont plus ou moins parallèles entre elles et légèrement obliques par rapport au grand axe du galet. Sur l'autre face, un petit nombre de fines stries parallèles sont contiguës au bord gauche du galet.

Les trois derniers galets présentés sont des outils. Tous trois portent des traces d'utilisation. Certes, les stries en sont une part importante; cependant, ces traces consistent aussi en des marques de choc, des plages de frottement, des plages polies. Sur deux des galets, les stries sont associées à des aires de minuscules cupules de choc ou de pression. L'agencement des stries qu'offrent ces galets n'évoque ni une quelconque représentation d'animal, aussi schématique soit-elle, ni un quelconque signe. Les faisceaux de stries résultent d'opérations semblables, maintes fois répétées, avec ces outils. Seul le premier galet présenté mérite d'être assimilé à une oeuvre d'art. Les seuls stigmates intentionnels que l'on peut observer à sa surface sont justement des stries.

Comparaisons

Dans un ouvrage fondamental, en 1965, A. Leroi-Gourhan cite seulement, pour le Badegoulien, "quelques plaquettes gravées, en particulier une à Laugerie-Haute portant deux bouquetins et un galet du Pech-de-la-Boissière sur lequel figure le même animal" (p.70). Il conclut : "On enregistrerait donc volontiers une éclipse de l'art sur plaquettes au Magdalénien ancien si l'on était certain que ce "hiatus" ne tient pas simplement aux déficiences des fouilles et du système chronologique actuel" (id.).

Qu'en est-il plus de vingt ans après ? Tout d'abord, "le système chronologique actuel" ne peut être mis en cause, car de nombreuses fouilles modernes (reprise de Laugerie-Haute Est par F. Bordes ; fouilles de l'Abri Fritsch par J. Allain ; de Cassegros par Le Tensorer ; de Caniac-du-Causse par R.-M. Séronie-Vivien ; de Vers, etc.) ont confirmé l'individualité du Badegoulien.

Les seules gravures sur support lithique que nous connaissons à l'heure actuelle, hormis le galet de Vers, sont :

1- A Laugerie-Haute Est (Dordogne), "un compresseur en calcaire lithographique présente sur chaque face deux séries de ponctuations, mais de plus, sur l'une d'elles (fig. 40, n°1), un croquis peu proportionné, peut-être d'un Equidé" (Peyrony, 1938, p.51). Il semble, d'après le relevé de Peyrony, y avoir un animal mal dessiné et quasiment indéterminable. Le même auteur a cité une tête d'ovibos sculptée en pierre calcaire qui "pourrait être attribuée à cet horizon" (id., p.52), mais elle provient des anciens déblais de Hauser et son attribution reste donc incertaine.

Lors de la reprise de ce gisement, F. Bordes a signalé une autre oeuvre dans le Magdalénien 1 de la couche 12 : "Un petit galet calcaire porte, sur une face, une dépression piquetée et quelques

stries. Sur l'autre face se trouvent des traits dans lesquels, avec beaucoup de bonne volonté, on pourrait apercevoir l'esquisse d'une tête d'équidé ? Il s'agit probablement d'un pousse-aiguille, analogue à la paumelle des selliers". (Bordes, 1958, p. 216 et fig. 7, n° 10, p. 217). Rappelons pour mémoire la jolie tête de bouquetin gravée suivie de l'esquisse d'un autre animal, déjà mentionnée par Leroi-Gourhan (Peyrony, 1938, fig. 39, n° 3).

- 2- Au *Pech de la Boissière* (Dordogne), une tête schématique et assez sommaire, mais bien reconnaissable, de bouquetin, gravée sur un galet globuleux à la surface irrégulière (Peyrony, 1931, (fig. 3, n° 4), 1934 (fig. 13, n° 3).
- 3- A Lachaud (Dordogne), d'après le fouilleur lui-même 'les oeuvres d'art du Proto-Magdalénien⁴ sont si peu importantes qu'on pourrait les passer sous silence car rien ne prouve d'ailleurs qu'elles n'aient pas été déplacées" et ne proviennent pas des niveaux solutréens (Cheynier, 1965, p. 49). Il en cite et représente 5 (fig. 21, p. 50). L'une d'elles (n° 25), interprétée comme un phoque, a été mise en doute par Hemingway qui en donne un relevé personnel où l'on ne voit que quelques traits ininterprétables (Hemingway, 1980, vol. 1, p. 206 et fig. 7, 13, n° 5). Le Dr. Chevnier verrait une mauvaise tête animale dans le n° 23, et un "faisceau de lignes divergentes légèrement tracées que l'on peut interpréter comme des représentations de plante" dans le n° 22 (op. cit., p. 49), ainsi d'ailleurs que dans le n° 23 déjà cité. Le n° 24 porterait "un carré partagé en 4 par une croix" et le n° 26 des "lignes entrecroisées" (p. 50). A supposer que les relevés soient fidèles, ce qui mériterait vérification, tout cela reste néanmoins fort médiocre, et il est très possible que plusieurs de ces plaquettes portent en fait non pas des gravures délibérées mais des traces d'usage. Dans le même registre doivent être classées les deux pierres signalées à Badegoule par le même auteur, où, dans le premier niveau badegoulien, "une pierre calcaire porte quelques stries" (Cheynier, 1949, p. 223); dans le deuxième niveau de la même civilisation, 'les oeuvres d'art sont inexistantes. Peut-être une corne gravée sur un schiste". (op cit., p. 227).
- 4- A Solvieux (Dordogne), J. Gaussen et J. Sacket⁵ ont décrit une lourde dalle gravée (45 kg), qui faisait partie d'un mur bien daté du Badegoulien (cf. aussi Gaussen, 1984). La majeure partie du décor a disparu du fait de la corrosion, mais il subsiste un arrière-train de cervidé probable et deux sabots de cheval, ainsi que bon nombre de traits indéterminables. Les auteurs rapprochent à raison la forme et le style des sabots de ceux figurés à Gabillou et à Lascaux (Style III de A. Leroi-Gourhan).
- 5- Enfin, aux Jean-Blancs (Dordogne), D. et E. Peyrony ont signalé "une pierre calcaire plate de 0,60 m de long, 0,40 m de large et 0,15 m d'épaisseur, à surface très irrégulière, ayant la forme vague d'un animal sans jambes ni tête. Dans la partie dorsale et la croupe, les arêtes sont émoussées comme pour donner du modelé. Cette pièce, qui porte des traces incontestables d'un travail humain, paraît être une ébauche d'une statue en ronde-bosse, cassée en cours d'exécution" (Peyrony, 1934, p. 197). Comme on peut le constater d'après cette description, cette pierre n'est pas gravée, et son interprétation doit rester sujette à caution.

Dans le même gisement, D. et E. Peyrony ont cité, comme provenant de la même couche du Magdalénien 1, un beau bison au galop finement gravé sur une pierre calcaire plate (op. cit., fig. 10, et p. 197-198). Or, Hemingway a fait remarquer à juste titre (1980, p. 206), que dans un article très antérieur, D. Peyrony avait dit qu'il provenait d'une couche plus tardive (Magdalénien III avec blocs gravés et sculptés). Cela est parfaitement exact : dans son étude de 1912, D. Peyrony ne mentionne aucune oeuvre d'art dans le Magdalénien 1 de l'abri de droite, non plus que dans celui de l'abri de gauche ; il précise que dans ce dernier, au-dessus du Magdalénien 1, il y a "un Magdalénien plus

⁴ C'est ainsi que le Dr. Chevnier appelait le Badegoulien.

⁵ Nous remercions bien vivement M. le Dr. J. Gaussen qui a attiré notre attention sur ce bloc gravé et nous a aimablement communiqué l'article inédit à paraître dans l'*Anthropologie*.

récent, quoique très ancien encore (...). A la base du niveau supérieur, dans la partie vierge" fut trouvée la gravure de bison (op. cit., p. 525). Soit dit en passant, les deux dalles calcaires avec bisons sculptés provenaient non pas d'une couche en place, mais des anciens déblais (p. 526).

Autrement dit, sur les 40 à 50 sites de Badegoulien fouillés en France (Hemingway, 1980), on ne connaît de façon certaine que : 3 oeuvres animalières indiscutables (Laugerie-Haute Est (bouquetins); Pech-de-la-Boissière (bouquetin); Solvieux (cervidé et cheval), outre le bison de Vers; 2 galets et 1 compresseur (Laugerie-Haute Est; Lachaud) avec des gravures peut-être animalières mais maladroites et peu ou pas déterminables.

Conclusion

La pauvreté de l'art mobilier badegoulien sur support lithique est donc confirmée. Les très rares oeuvres naturalistes, par leurs qualités esthétiques et leur maîtrise technique, montrent bien qu'il ne s'agissait pas d'une dégénérescence de l'art, mais bien d'un choix ou d'une mode.

L'art mobilier lithique a souvent été rapproché de l'art pariétal (Leroi-Gourhan, 1965, p. 62,67,73). Or, Leroi-Gourhan estime que ce dernier "a eu son apogée entre le Solutréen supérieur et le Magdalénien moyen" (1981-1982, p. 478), période où se trouve le Badegoulien. Y aurait-il donc eu un art mobilier quasi inexistant au moment même où celui des cavernes aurait fleuri ? Rien ne permet de l'affirmer, car si le Style III de A. Leroi-Gourhan est bien calé à ses deux extrémités par des sites solidement datés (Solutréen évolué du Roc de Sers et de Bourdeille; Magdalénien II de Lascaux), aucun sanctuaire pariétal ne peut à l'heure actuelle être attribué avec certitude au Badegoulien⁶.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce fait : peu de grottes ornées, en tout état de cause, sont datées de façon indiscutable, et le Badegoulien est une civilisation limitée dans le temps et dans l'espace, qui compte relativement peu de gisements. Rien n'empêche que l'on découvre ultérieurement les preuves qui font maintenant défaut ; rien n'empêche non plus, à l'inverse, d'envisager que les badegouliens, si différents par leur civilisation matérielle de leurs prédécesseurs, n'aient que peu pratiqué l'art sur support lithique, mobilier ou pariétal. Les dates radiocarbone, comme les ressemblances entre le bloc de Solvieux et Lascaux, indiquent une coexistence probable avec les premiers Magdaléniens II. Il a très bien pu y avoir coexistence pendant quelques siècles de groupes humains pratiquant des traditions lithiques (et artistiques ?) différentes, avec quelques contacts et influences réciproques (cf. à ce propos Allain, 1983).

Si certaines grottes ornées du Style III appartiennent au Badegoulien (ce qui ne peut être exclu), cela reste à prouver. Nos remarques ont pour but de souligner cette absence totale de preuves, renforcée par l'indigence de l'art sur plaquettes, blocs et galets, car, malgré toutes les précautions et la prudence de A. Leroi-Gourhan, sa définition du Style III, prise au pied de la lettre et appliquée très librement, aboutirait à créditer implicitement une civilisation d'un patrimoine artistique que rien ne permet aujourd'hui de lui attribuer⁷.

⁶ La seule grotte ornée où existe un contexte archéologique badegoulien est celle de Cassegros, à Trentels (Lot-et-Garonne) (cf. LE TENSORER, 1984. Grotte de Cassegros. L'Art des Cavernes, Ministère de la Culture - Imprimerie Nationale, p. 264-265). L'art pariétal comprend seulement un bouquetin possible à l'ocre rouge, une tête de cheval en teinte plate noire, et un entrelacs de traits gravés indéchiffrables. Une couche du Magdalénien 0 "est colorée dans la masse par de l'ocre rouge de même teinte que la peinture de la même galerie. Cette observation n'est cependant pas un argument suffisant pour dater la peinture" (op. cit., p. 265), d'autant que la Badegoulien n'est pas la seule civilisation attestée dans la grotte qui renferme également un habitat du Solutréen supérieur. Même si cet art pariétal était badegoulien, il serait surtout remarquable par son caractère fruste et atypique.

⁷ Ce manque de preuves n'apparaît pas dans la littérature spécialisée, non seulement parce que l'art pariétal est presque toujours daté sur des critères stylistiques, mais aussi en raison de l'emploi quasi constant du terme "Magdalénien ancien", qui reste suffisamment flou pour qu'on puisse l'attribuer à des civilisations très différentes, qu'il s'agisse du Badegoulien, du Magdalénien II, ou même du Magdalénien III, voire du IV (par exemple, le Comte R. de Saint-Périer, lorsqu'il parlait de "Magdalénien ancien", faisait allusion au plus vieux Magdalénien des Pyrénées, c'est-à-dire le Magdalénien IV de Breuil, que l'on qualifie plus habituellement de nos jours de "Magdalénien moyen").

BIBLIOGRAPHIE

Allain J., 1983 : Matériaux pour l'étude du "Magdalénien initial" et de ses origines. *Bull Soc. Préhist. Fr.*, 80, 5, p. 135-139.

Bégoüen, Comte, 1924: De quelques galets plats à bords usagés. Revue Anthropologique, XXXIV, p. 348-350.

Bordes F., 1958: Nouvelles fouilles à Laugerie-Haute Est. Premiers résultats. L'Anthrop., 62, p. 205-244.

Cheynier A., 1949 : Badegoule, Station solutréenne et protomagdalénienne. Archives de l'I.P.H., mém. 23, 1 vol., 230 p.

Cheynier A., 1965: L'abri Lachaud à Terrasson (Dordogne). Préhistoire, 16, 1 vol., 120 p., 33 fig., 2 Pl. en h. t.

Clottes J., et Giraud J.P., 1985: Le gisement magdalénien ancien et solutréen du Cuzoul à Vers (Lot). Bull. Soc. Préhist. Fr., 82, 1, p. 5-6.

Gaussen J., 1984 : Gabillou (Dordogne). In Découvertes de l'art des grottes et des abris. Périgueux, p. 45.

Gaussen J. et Sackett J.: (à paraître); La pierre gravée de Solvieux. L'Anthrop.

Hemingway M.F., 1980: The initial Magdalenian in France. B.A.R. International Series 90 (i), 2 vol., 502 pp., fig., tabl.

Leroi-Gourhan A. 1965 : Préhistoire de l'art occidental. Paris, éd. Mazenod., 1 vol., 482 p., 804 fig.

Leroi-Gourhan A., 1981-1982 : Préhistoire, Résumé des Cours et Travaux, Annuaire du Collège de France, 82, p. 477-495.

Le Tensorer J.M., 1981 : Le Paléolithique de l'Agenais. Cahiers du Quaternaire n° 3, Univ. de Bordeaux, Ed. du C.N.R.S. Paris, 1 vol., 526 p. 212 fig., LV tabl.

Peyrony D., 1912: Nouvelles fouilles aux champs-Blancs ou Jean-Blanc, c.r. A.F.A.S., 41 Nîmes, p. 522-528.

Peyrony, D., 1931 : Le gisement du Pech de la Boissière, ses différentes industries. c.r. A.F.A.S., 55, Nancy, p. 319-321.

Peyrony E., 1934: La station préhistorique du Pech de la Boissière, Bull. Soc. Préhist. Fr., 31, p. 194-213.

Peyrony D., et E., 1934: La station préhistorique des Jean-Blancs. Bull. Soc. Hist. Arch. Périgord, 61, p. 179-202.

Peyrony D. et E., 1938 : Laugerie-Haute près des Eyzies (Dordogne). Archives de l'I.P.H., mém. 19, 1 vol., 84 p. 56 fig., VII Pl. en h. t.

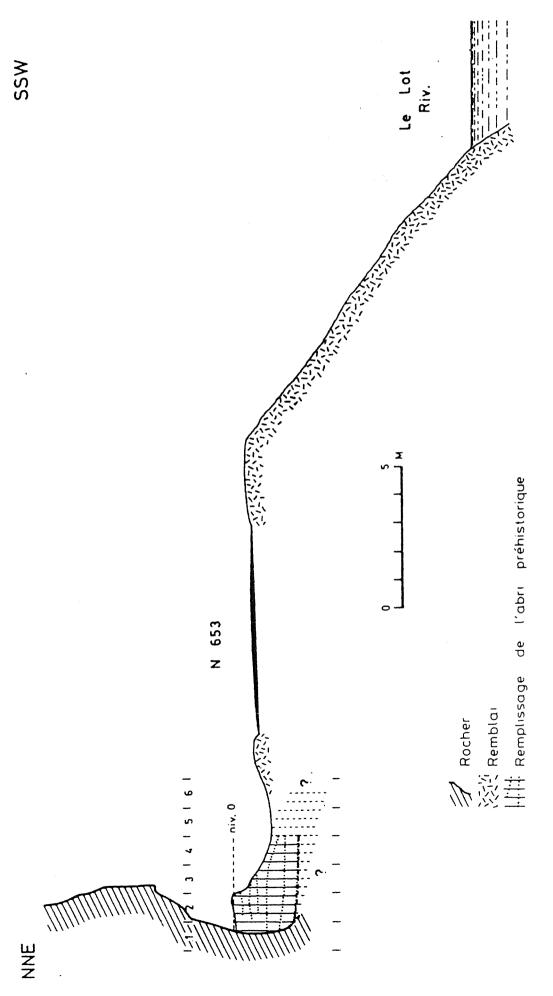


Fig. 1 - Coupe générale du site de l'Abri du Cuzoul, à Vers (Lot).

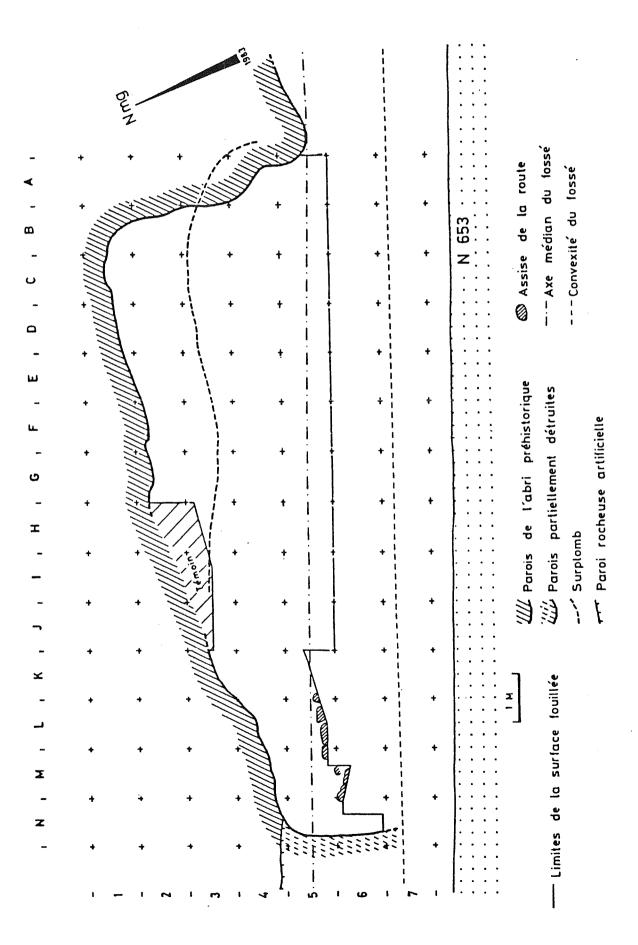


Fig. 2 - Plan général de l'Abri du Cuzoul.

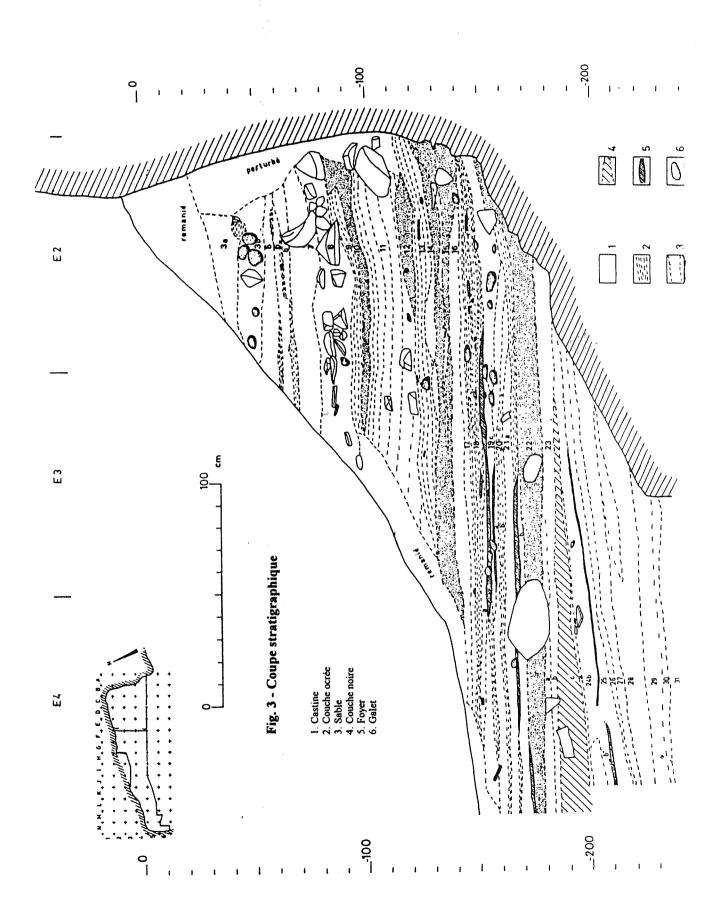




Fig. 4 - La couche 30, solutréenne

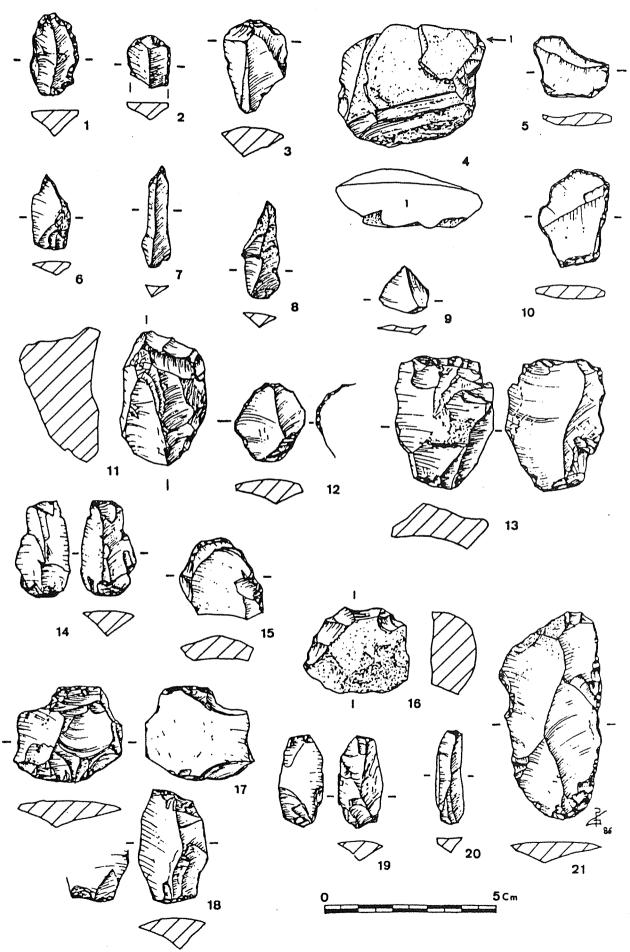


Fig. 5 - Mobilier lithique de la couche 9, Badegoulien.

Dessin G. Peyre, 1-3,11,15-16: grattoirs. 4: burin. 5,10,12: raclettes. 6-9: micro-perçoirs.

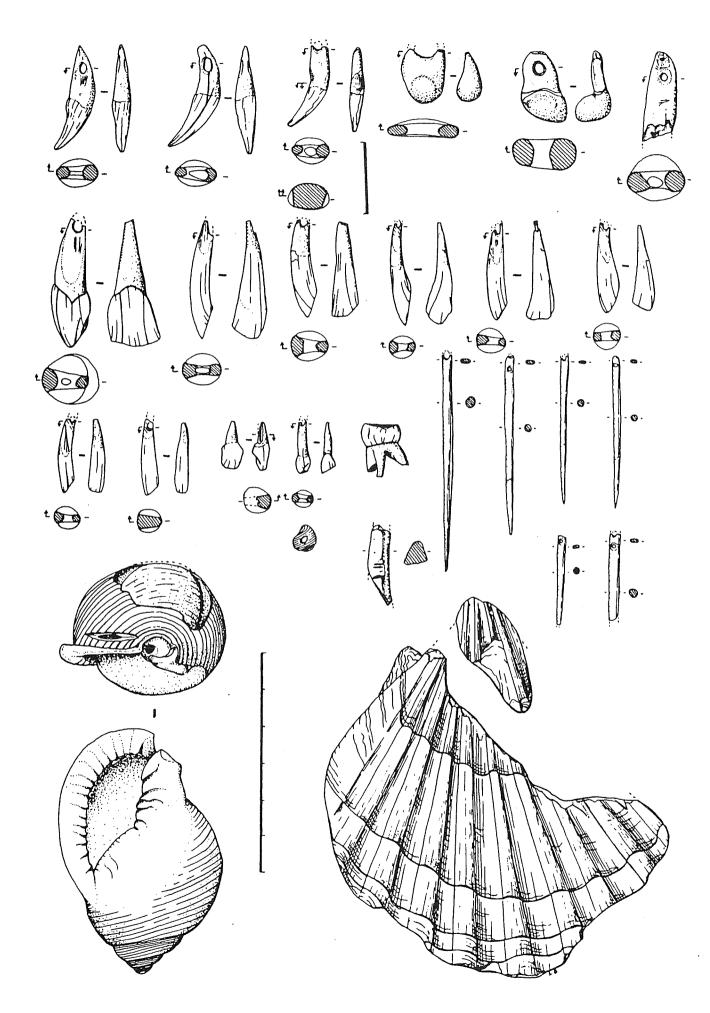
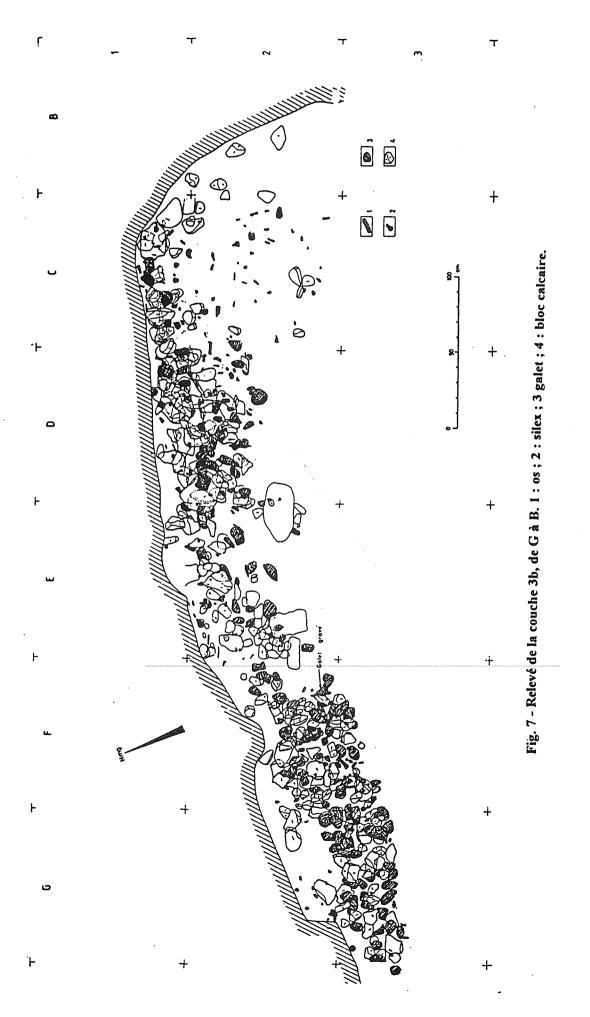


Fig. 6 - Mobilier osseux et parure de la couche 11. Dessin L. Batréau



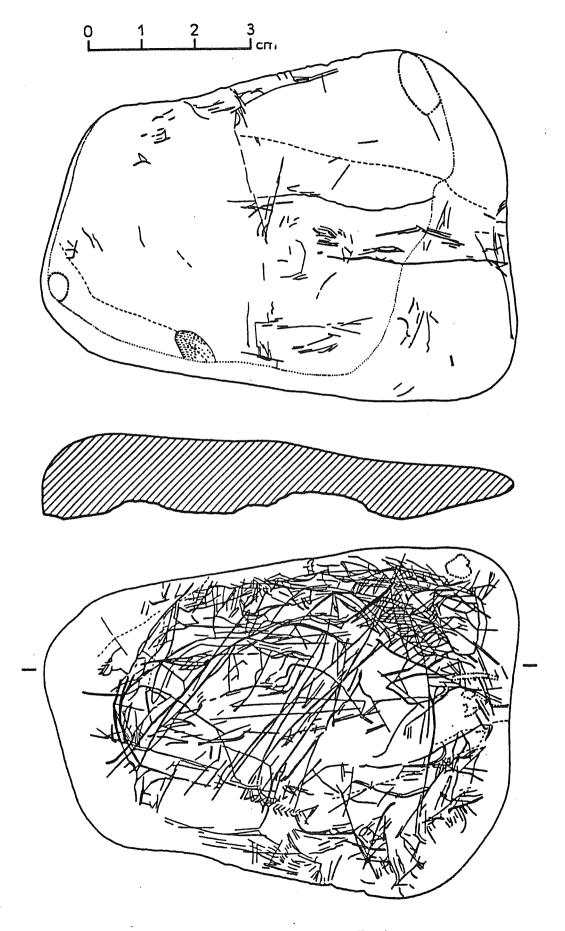


Fig. 8 - Relevé du galet gravé de Vers (Lot). Fouilles J. Clottes et J.P. Giraud. Relevé Ch. Servelle

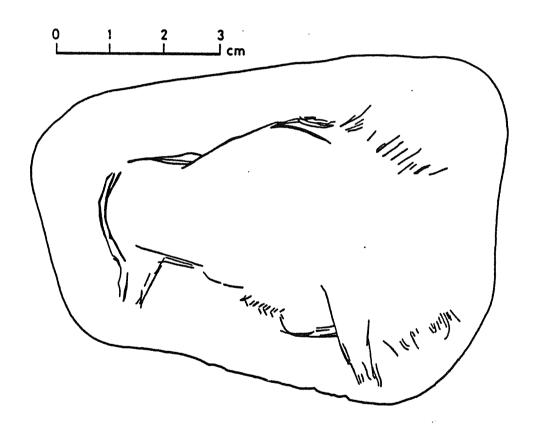


Fig. 9 - Relevé sélectif du bison gravé. Relevé Ch. Servelle

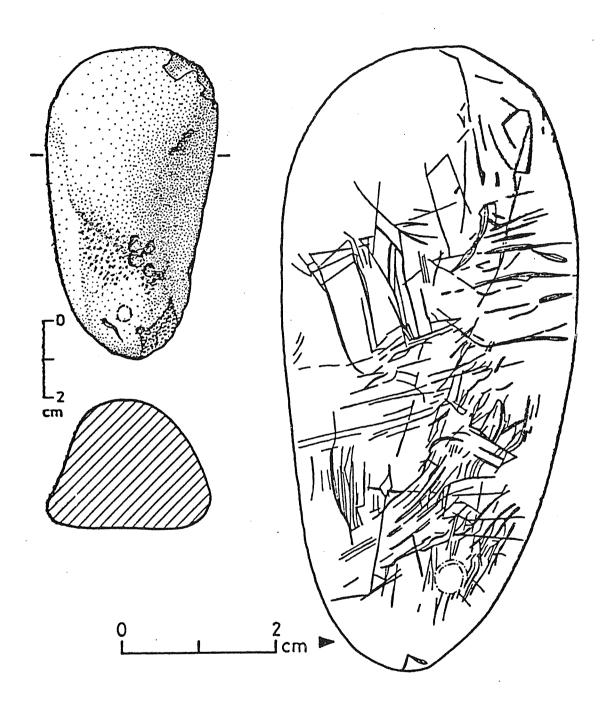


Fig. 10 - Galet utilisé. Relevé Ch. Servelle